

EDITO

Un (e) Abois (e) sur cinq est bénévole dans une association

Notre département
dénombre **10.000**
associations déclarées.

Nous pouvons
considérer que 60% sont
en activité dans tous les
secteurs (sport, culture,
social, santé, défense
des droits...).

Les associations
constituent parfois au
plus profond de nos
territoires ruraux le
dernier élément de vie
sociale.

La première ressource
des associations ce sont
les 55.000 bénévoles
« qui mettent en
commun, d'une façon
permanente, leurs
connaissances ou leurs
activités dans un but
autre que de partager
des bénéfices ».

Le travail réalisé par les
bénévoles en France
équivalent en terme
d'équivalent temps plein
à 950.000 emplois.



Dans ce numéro

La journée mondiale du volontariat et du bénévolat	P.1
Informations régionales	P.2
La remise des médailles de l'engagement associatif	P.2
Des bénévoles à l'honneur	P.3
Accompagnement collectif gratuit par le DLA	P.4
Rappel des formations de la MAIA à venir	P.4

Le 5 décembre : journée mondiale du volontariat et bénévolat



**Une journée consacrée au
bénévolat et au volontariat
depuis 1985....**

C'est en 1985 à New York que l'ONU a décidé de créer la journée mondiale du Bénévolat et du Volontariat afin de promouvoir le travail et le potentiel des bénévoles et des volontaires dans le développement économique et social aussi bien au niveau local, qu'au national et international.

En France

En France, la loi du 1er juillet 1901 a instauré la liberté d'association. Plus d'un siècle après, plusieurs études ont démontré la vivacité et la force du secteur associatif. **Ce dynamisme trouve sa source dans les 20 millions de bénévoles qui agissent au quotidien** (enquête de France Bénévolat¹ en 2013).

De nombreuses manifestations seront organisées lors de cette journée pour valoriser le bénévolat.

Outre, cette journée, la reconnaissance de l'engagement bénévole se manifeste de multiples manières : médailles de l'engagement associatif, validation des acquis de l'expérience, échanges et partages d'expériences...

Ainsi, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Patrick KANNER, a reçu, le 6 novembre 2014, un rapport présentant 15 préconisations pour encourager le bénévolat associatif des actifs².

Ces propositions concernent l'information des acteurs, l'encouragement de leviers réglementaires et conventionnels pour faciliter l'aménagement des temps pour une activité bénévole et l'accompagnement des associations et des bénévoles.

¹ enquête France Bénévolat :

<http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3e656ec9e424ae9e724ba0187045eb04c5da478b.pdf>

² Le rapport « l'engagement associatif des actifs »

<http://www.associations.gouv.fr/10724-engagement-des-actifs-le-rapport.html>

« La Journée internationale des Volontaires est l'occasion pour nous de célébrer la contribution que les volontaires apportent à la paix et au développement dans le monde, et de rendre un hommage aux millions de jeunes qui, partout dans le monde, se portent volontaires pour devenir des acteurs du changement social. ».

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général de l'ONU

Quelques définitions...

→ Conseil Economique et Social (avis du 24 février 1993)

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une activité non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

→ INSEE (2004)

« Être bénévole, c'est : « travailler sans être rémunéré ou rendre des services dans le cadre d'une association ou non ». Une variable de contrôle est la participation aux activités de l'association (ou autre organisation), en tant qu'intervenant ou organisateur (et non en tant que simple participant ou bénéficiaire). »



L'Économie Sociale et Solidaire en Champagne-Ardenne à l'honneur !

Le magazine Alternatives Economiques publie un hors-série spécial consacré à l'économie sociale et solidaire en Champagne Ardenne, sous le titre « **L'économie autrement en Champagne-Ardenne** ».

Ce numéro, destiné au grand public, propose un tour d'horizon très complet des solutions proposées par l'ESS champardennaise à tous ceux qui désirent consommer autrement que ce soit dans l'alimentation, le logement, les transports, la santé, les services aux personnes, l'épargne solidaire, la culture, les loisirs, le recyclage... Il brosse également un tableau complet des différents moyens d'entreprendre autrement en donnant des éléments sur les différents statuts et sur les différents dispositifs de financement et d'aides publiques accessibles aux créateurs d'entreprises sociales et solidaires.

« **L'économie autrement en Champagne-Ardenne** » est proposé chez votre marchand de journaux au prix de 9.50 euros.



Actualités aubois

La remise des médailles de l'engagement associatif

En 1929, l'Etat a créé une médaille pour reconnaître les services rendus par les personnes qui se consacraient à l'éducation physique.

Cette médaille a évolué au cours des années, changeant de nom à plusieurs reprises et modifiant les critères d'ancienneté requis pour son attribution.

Le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 a élargi le bénéfice de la médaille de la jeunesse et des sports au domaine de l'engagement bénévole. Elle s'appelle désormais « médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ».

Remise des médailles dans l'Aube

Le 1er décembre 2014, les récipiendaires des promotions « 1er janvier 2014 et 14 juillet 2014 » ont été reçus dans les salons de la préfecture et se sont vus remettre leur médaille ainsi qu'un diplôme attestant de l'attribution de cette distinction honorifique.

35 bénévoles ont été récompensés
24 seront médaillés de bronze, 8 médaillés d'argent et 3 médaillés d'or.

Deux récipiendaires, toujours actifs, auront fêté leur 90ème anniversaire en 2014, M. Jacques DUMONT, guide bénévole aux Randonneurs Ervytains et M. Germain VAUTRIN, vice-président de l'Ecomusée de Brienne.

La valorisation des bénévoles contribue à la reconnaissance de leur travail sur le terrain et met en lumière les actions accomplies par tout le tissu associatif.

Il est important de les distinguer le plus tôt possible.

Pour ce faire, il suffit de remplir un document disponible sur le site de la préfecture www.aube.gouv.fr, sous l'onglet « jeunesse et Sports » - « Vie associative » - « distinctions honorifiques » ou auprès du service de la jeunesse, des sports et de la vie associative à la DDCSPP.



Référente au service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de la DDCSPP

Marie Françoise Godard
Tél : 03 25 70 48 54
marie-francoise.godard@aube.gouv.fr

Germain Vautrin

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural et artisanal (ASPRA)

L'écomusée de Brienne La Vieille



Monsieur Vautrin est fortement **investi** dans l'ASPRA **depuis plus de 30 ans.**

L'éco musée de Brienne La Vieille est constitué de deux sites : la boutique du charron et la maison des jours et des champs.

L'histoire de l'ASPRA et de la création de l'éco musée s'entremêle avec l'histoire familiale de Mr Vautrin puisque son père, maréchal-ferrant travaillait avec son oncle, charron à Brienne La Vieille et leur atelier est devenu la boutique du charron. Avant de devenir un commerçant reconnu, il a travaillé à l'ancienne fromagerie, devenue la maison des jours et des champs. Lorsque celle-ci a fermé avec la porcherie attenante, la commune (dont Mr Vautrin était le maire) a fait le choix de se porter acquéreur.

« Dans ce grand bâtiment dont on ne savait pas quoi en faire exactement, on pensait faire au départ un aménagement pour les caravanes puisque le tourisme évoluait. Puis on nous a offert du patrimoine agricole et cela a commencé comme cela. »

En parallèle, le beau-frère de Mr Vautrin, « *mordu de patrimoine* » crée l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural et artisanal en 1983.

« Un éco musée, c'est quelque chose de très vaste. Cela recouvre tout. Ce n'est pas une structure, c'est très varié. Tout ce que nous possédons nous a été donné pour que ce soit sauvegardé. Il y a une grange qui vient de la Chapelle St Luc, nous avons du matériel agricole, hippomobile principalement, et un collectionneur nous a prêté des tracteurs. On regroupe une période de 1850 à 2000. »

Pendant de nombreuses années, Monsieur Vautrin a parcouru des kilomètres pour récupérer les dons de matériel. Passionné par l'écomusée, il a aussi proposé des visites.



« Tout ce que nous possédons nous a été donné et c'est ce qui en fait la valeur. »

« Mon beau frère avait commencé comme président et en tant que maire nous avons monté l'affaire ensemble. J'ai quitté la place de maire pour reprendre la présidence.

C'est une histoire familiale au départ l'écomusée et nous ne pensions pas en faire quelque chose de conséquent comme c'est devenu. Je suis content de ce qui a été réalisé, de la sauvegarde qui a été faite. Je voudrais que cela continue. »

L'association est composée de bénévoles et deux personnes salariées qui restaurent le matériel, aménagent des salles d'exposition ludiques et accessibles pour tous.

Tous les 4 mois est édité un bulletin « La Roue en Bois » qui reprend des éléments de l'histoire locale. Des supports vidéo sont aussi créés pour présenter les métiers d'antan comme par exemple la création d'une roue. Les bénévoles proposent aussi des visites de la boutique, de l'écomusée et des manifestations sur le site.

Monsieur Vautrin souhaiterait que l'écomusée soit plus connu et est inquiet sur le bénévolat et l'avenir de l'association.

« On regrette de ne pas avoir assez de publicité. Nous aimerions avoir plus de communication, accueillir plus d'enfants des écoles et d'autres visiteurs. Toutes les personnes qui viennent sont surtout surprises de tout ce que l'on possède. »

« C'est agréable de pouvoir réaliser et de sauvegarder toutes ces choses. C'est une passion. Quand on est passionné, on poursuit son idée. Nous sommes dans l'histoire de la ruralité. »

PARCOURS DE BENEVOLES

Nous souhaitons mettre en avant régulièrement des parcours de bénévoles aubois.

Quelque soit la durée de leur engagement, leur âge ou l'association dans laquelle ils œuvrent, ces personnes donnent de leur temps avec une motivation et un investissement toujours renouvelé.

Ce sont ces éléments que nous vous présentons dans cette rubrique....



Retour sur le temps d'information

« Les relations partenariales entre les associations et les entreprises »

62 associations
100 personnes présentes

Vos retours de questionnaires ont permis de nous préciser :

- Si le jour (lundi) était adapté : 92% de satisfaits
- Les horaires : 85% de satisfaits
- 67% attendent une suite
- 69% souhaitent que ces suites consistent en des formations.....

Pour faire suite à la soirée du 13 octobre dernier "relations partenariales associations-entreprises", nous proposons aux associations employeurs de participer à un accompagnement collectif dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Cette formation gratuite et encadrée par un intervenant spécialisé sur les notions de mécénat, sponsoring, parrainage. Durant les deux jours, les participants pourront travailler sur le contexte, les méthodes, les techniques, les outils qui constituent les incontournables de tout dossier de parrainage. **Cette session étant complète, il est possible d'en organiser une autre sur l'année 2015 dès lors qu'il y aurait suffisamment de demande.**

Pour les autres associations non employeurs, nous organiserons en 2015 des temps d'information et de formation sur cette même thématique mais selon une nouvelle formule qui permettra d'aller plus loin dans l'appréhension du sujet.

FOCUS

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF GRATUIT DLA

Mécénat – parrainage : Contexte méthodes techniques et outils

FORMATION

Date : lundi 8 et vendredi 19 décembre

Horaires : journée

Lieu : Ligue de l'Enseignement St André les Vergers

¹ compte-rendu de la soirée « relations partenariales associations – entreprises » : <http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-Sport/Vie-associative/Soutien-a-la-vie-associative/compte-rendu-de-la-reunion-du-13-octobre>



Quelles responsabilités pour les dirigeants associatifs CRESCA /LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 6 et 12 décembre 2014 à St André les Vergers - Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98

Préparer et animer une assemblée générale FDMJC AUBE - 19 mars 2015 à St André les Vergers - Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - b.marchand-fdmjcaube@orange.fr

Outils et méthodes participatifs FDMJC AUBE – 14 et 21 avril 2015 à St André les Vergers Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - b.marchand-fdmjcaube@orange.fr

Techniques de recherche d'emploi APASSE 10 – 17 mars 2015 à Troyes Renseignements et inscriptions : 03 25 45 28 88 - apasse10professionsport@wanadoo.fr

Le budget prévisionnel et le plan de trésorerie FDMJC AUBE – 2 et 9 juin 2015 à St André les Vergers - Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - b.marchand-fdmjcaube@orange.fr

Comprendre le bilan (formation de base) FDMJC AUBE – 12 mai 2015 à St André les Vergers Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - b.marchand-fdmjcaube@orange.fr

Les formations proposées sont financées par les partenaires suivants :



LES PARTENAIRES DE LA MAIA



COORDINATION DE LA MAIA

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Cité administrative des Vassaulles
CS 30376 - 10 004 TROYES Cedex
03.25.80.33.33
ddcspp@aube.gouv.fr

Pascal MOUNIER et Catherine BÉCUE

pascal.mounier@aube.gouv.fr
catherine.becue@aube.gouv.fr